

SÉLECTION NUMÉRO 4

Thème du cours : La quête de soi

Vous aurez six minutes pour lire le sujet de l'essai, la source numéro 1 et la source numéro 2.

Sujet de l'essai

Qu'est-ce qui constitue l'identité d'une personne ? D'où vient l'identité ? Est-ce qu'une carte d'identité nationale sert à confirmer cette identité ? De quelle manière ? Justifiez votre point de vue en prenant des exemples dans les trois sources.

Source numéro 1

Introduction

Cette sélection tirée de la page web du Consulat Général de la France à Buenos Aires, a trait à l'utilité de la carte nationale d'identité.

La carte nationale d'identité

Ligne DÉFINITION

La carte nationale d'identité est un document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et de sa nationalité française.

(5) LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Non, la carte nationale d'identité n'est pas obligatoire.

(10) À QUOI SERT LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ?

Elle est d'une grande utilité dans tous les actes de la vie courante (paiement par chèque, examens et concours, ouverture d'un compte bancaire, etc.).

(15) Elle est également reconnue comme document de voyage pour se rendre dans la plupart des pays européens, notamment tous les pays de l'Union Européenne, et les pays limitrophes de la France (Andorre, Monaco, Suisse).

(20) D'autres pays peuvent accepter la carte d'identité comme document de voyage, il convient de se renseigner auprès de leur représentation

diplomatique ou consulaire en France avant d'entreprendre un voyage. Aucun visa ne peut être apposé sur une carte nationale d'identité.

Un mineur non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale ne peut quitter le territoire français sous le seul couvert de sa propre carte nationale d'identité. Il doit produire en plus de sa carte une attestation d'autorisation de sortie du territoire. (25)

Enfin la carte nationale d'identité, même périmée, continue à justifier de l'identité de son titulaire tant qu'on peut le reconnaître d'après la photographie qui y figure. (30)

QUELLE EST LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ? (35)

Sauf cas particulier, la carte nationale d'identité est valable dix ans.

QUEL EST LE COÛT DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ? (40)

La loi de finances 2009 ajoute au code général des impôts après l'article 955, un titre IV, Carte nationale d'identité et un article 960 qui précise : « en cas de non-présentation de la carte nationale

(45) d'identité en vu de son renouvellement, celui ci est soumis à un droit de timbre dont le tarif est fixé à 25 Euros. »

La taxe fiscale correspondant à la délivrance d'une carte nationale d'identité est exclusive-

(50) ment perçue, en Argentine, en monnaie locale (peso argentino) sur la base du tarif fixé en Euros, converti au taux de chancellerie en vigueur. Cette taxe est payable en espèces ou par mandat postal si votre demande de carte

nationale d'identité est transmise par l'agence consulaire la plus proche de votre domicile. (55)

TOUS LES FRANÇAIS PEUVENT-ILS OBTENIR UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ?

Tout Français, quel que soit son âge, peut solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité dès lors qu'il justifie de son identité et de sa nationalité et qu'il a satisfait aux formalités exigées. (60)

Source numéro 2

Introduction

Le spécimen de carte nationale d'identité est extrait du site du Ministère de l'Intérieur.



Source numéro 3

Vous aurez 30 secondes pour lire l'introduction.

Introduction

Dans cet extrait sonore, sur Canal Académie, on peut entendre une interview du sociologue Jean-Claude Kaufmann par Élodie Courtejoie, avec pour sujet l'identité culturelle.

